

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS numero 289 - Avenue du 1er Mai - Agdal - Casablanca - Maroc - 20100  
Tél. : 05 22 98 16 00 - 05 22 98 16 01 - 05 22 98 16 02 - 05 22 98 16 03



## Déclaration de Maladie

N° W19-494906

80150

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Matricule : 6007248 Cadre réservé à l'adhérent (e) : Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Jemaa Fatima EZZAFAHIA / veuf Soultani

Date de naissance :

Adresse : 269 RUE MEKA HAY TISSIR 1 Boudjd

Tél. : 06-61-71-20-15 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Rachid LARAKI  
Médecin traitant  
Tél. : 05 22 98 16 00 Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : Jemaa Fatima Zahra Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

arthralgie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS  
06 AOUT 2021  
R. AOUAIEUL BOUACHACHE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant des Honoraires	Cachet et signature du praticien attestant le paiement
22/05/2021	Acte 1	08	100,00	Dr Rachid LARAKI
21/06/2021	Acte 2	9	100,00	Dr Rachid LARAKI

EXECUTION DES ORDONNANCES

Date	Montant de la Facture
22/05/2021	804,30

ANALYSES - RADIographies

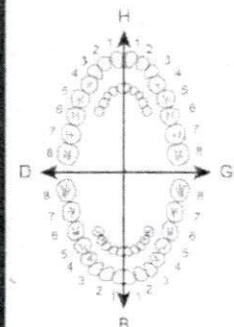
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Designation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE CENTRALE ERRAZI Dr Abdellah HAWAIIAN Pharmacien Biologiste	22/05/2021		1220,00 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

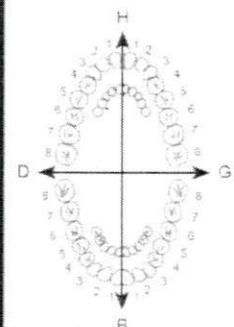
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25933412	21433582
D	00000000	00000000
	35533411	11433583
B		
G		

[Creation, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la protection

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**ANCIEN RESIDENT DU COLLEGE DE MEDECINE  
DES HOPITAUX DE PARIS**

**ANCIEN CHEF DE CLINIQUE A LA FACULTE  
DE PARIS VI (PITIE-SALPETRIERE)**

## MEDECINE INTERNE

2 - Jedi fate  
+ Echo

DUFLEX 11 SV SP 11 mes

$$- \frac{I_{max} 200 \text{ (20q_1)}}{144,30} \text{ SV}$$

1/; 10 \mu s

q\_1 in neg, /

q\_2 in neg, /



LOT 20005  
PER 06/23  
PPV 144 DH 30

144,30

**DUOFLEX 30 GELULES**

LOT : 20001

PER : 02/2023

PRIX : 220 DH

**DUOFLEX 30 GELULES**

LOT : 210001

PER : 02/2024

PRIX : 220 DH

**DUOFLEX 30 GELULES**

LOT : 20001

PER : 02/2023

PRIX : 220 DH

DUOFLEX

# DOCTEUR RACHID LARAKI

Ancien Résident du Collège de Médecine des Hôpitaux de Paris  
Ancien Chef de Clinique à la Faculté de Paris VI (Pitié Salpêtrière)

## MÉDECINE INTERNE

### Note d'honoraires

Mme Jemaai Fatima Zahra

Casablanca, le 01/06/2021

Acte	Montant
Consultation spécialisée en médecine interne	500,00 DH
Examen des urines bandelette Cybow 10	50,00 DH
Dynamap + SpO2	150,00 DH
Total	700,00 DH

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de 700,00 DH (Sept cents dirhams)

الدكتور رشيد لارافي  
Dr Rachid LARAKI  
Médecin Interne  
400 Bd Brahim Roudani - 20330 Casablanca

DOCTEUR RACHID LARAKI  
MÉDECINE INTERNE

400 Bd Brahim Roudani -Maarif - 20330 - Casablanca- Maroc  
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 - Email :rlaraki.interniste@gmail.com

M. Mme Yemaï Fatima Zahra  
Casablanca le 01/06/2021

EXAMEN DES URINES  
A LA BANDELETTE

UROBILINOGENE: ✓

GLUCOSE: ✓

BILIRUBINE: ✓

CETONES: ✓

DENSITE: 1.020

SANG: ✓

PH: 8

PROTEINES: ✓

NITRITE: ✓

LEUCOCYTES: ✓

CONCLUSION: .....

الدكتور راشد لارaki  
Dr Rachid LARAKI  
Médecin Interniste  
Casablanca

**DOCTEUR Rachid LARAKI**  
**MÉDECINE INTERNE**

400 Bd Brahim Roudani -Maarif – 20330 - Casablanca - Maroc

Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 - Email : rlaraki.interniste@gmail.com

M, Mme

Je m'appelle Fatima LARAKI

Casablanca le

01.06.2021

**DYNAMAP**

$Syst = 126$

	SYST	MOY	DIAST	POULS
Bras droit	124	121	77	88
Bras gauche	126	122	87	77
2 mn				
4 mn				
6 mn				
Debout 1 mn	121	107	77	77
Debout 3 mn				

**CONCLUSION :** ....

.....  
.....  
.....

الدكتور رشيد العراقي  
Dr Rachid LARAKI

100, Bd Brahim Roudani - Maarif - 20330 Casablanca  
Tél : 05

DOCTEUR RACHID LARAKI

22/05/2021

ANCIEN RESIDENT DU COLLEGE DE MEDECINE  
DES HOPITAUX DE PARIS

ANCIEN CHEF DE CLINIQUE A LA FACULTE  
DE PARIS VI (PITIE-SALPETRIERE)

MEDECINE INTERNE

Dr J. Laraki  
Fait à Casablanca

Do 6 mois

- Anticorp anti ECT (tit. x)
- AJAT AJAT

LABORATOIRE CENTRALE ERRAD  
BIOREACTIF  
Dr Abdellahid HAVAZINE  
Pharmacien Biologiste  
Dr Rachid LARAKI  
400 Bd Brahim Roudani - Casablanca - Maroc  
Tél : 05 22 98 16 69 - Fax : 05 22 98 14 07 - Email : rlaraki.interniste@gmail.com

## FACTURE N° : 21004282

BERRECHID ..... : 22/05/2021  
 Nom et Prénom ... : Madame Fatima ezzahraa JEMAAI  
 Prescripteur .... : Dr. RACHID LARAKI

## Bilan :

GOT B50+ GPT B50+ SSA B200+ SSB B200+  
 SM B150+ SCL B150+ SM/R B150+ JO1 B150+

Montant Net ..... : 1220,00 Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de:  
 Mille deux cent vingt Dirhams et zéro centime

Dr. A HAWAZINE

LABORATOIRE CENTRALEERRAZI  
 BERRECHID  
 Dr Abdellahid HAWAZINE  
 Pharmacien Biologiste



INPE 063060990

Dr. RACHID LARAKI

Date du prélèvement : 22/05/21

Dossier édité le : 24/05/2021

Code Patient : 42836



Prélèvement Effectué au Laboratoire

Mme JEMAAI Fatima ezzahraa

Page : 1 / 2

220521 015

## ENZYME

VITROS 350

TRANSAMINASES ASAT (GOT) ... : 18

Valeurs de référence UI/l à 37°C (&lt; à 31)

Antécédents

TRANSAMINASES ALAT (GPT) ... : 17

UI/l à 37°C (&lt; à 34)

## AUTO-IMMUNITE

Valeurs de référence

Antécédents

ANTICORPS ANTI-ANTIGENES NUCLEAIRES SOLUBLES (ANTI-E.C.T.)

ANTICORPS ANTI SS-A :

Tech ELISA sur automate ALEGRIA.

Résultat ..... : 2,90 U/ml

Conclusion ..... : Négatif

## Interprétation

&lt; à 15 : Négatif

15 à 25 : Equivoque

&gt; à 25 : Positif

ANTICORPS ANTI-ANTIGENES NUCLEAIRES SOLUBLES (ANTI-E.C.T.)

ANTICORPS ANTI SS-B :

Tech ELISA sur automate ALEGRIA

Résultat ..... : 1,90 U/ml

Conclusion ..... : Négatif

## Interprétation

&lt; à 15 : Négatif

15 à 25 : Equivoque

&gt; à 25 : Positif



INPE 063060990



Mme JEMAAI Fatima ezzahraa

Page : 2 / 2

Dr. RACHID LARAKI

Date du prélèvement : 22/05/21

Dossier édité le : 24/05/2021

Code Patient : 42836



Prélèvement Effectué au Laboratoire

220521 015

## ANTICORPS ANTI-ANTIGENES NUCLEAIRES SOLUBLES (ANTI-E.C.T.)

## ANTICORPS ANTI SM :

Tech ELISA sur automate ALEGRIA

Résultat ..... : 3,50 U/ml &lt; à 10

Conclusion ..... : Négatif

## Interprétation

&lt; à 15 : Négatif

15 à 25 : Equivoque

&gt; à 25 : Positif

## ANTICORPS ANTI-ANTIGENES NUCLEAIRES SOLUBLES (ANTI-E.C.T.)

## ANTICORPS ANTI Scl 70 :

Tech ELISA sur automate ALEGRIA

Résultat ..... : 4,80 U/ml &lt; à 10

Conclusion ..... : Négative

## Interprétation

&lt; à 15 : Négatif

15 à 25 : Equivoque

&gt; à 25 : Positif

## ANTICORPS ANTI-ANTIGENES NUCLEAIRES SOLUBLES (ANTI-E.C.T.)

## ANTICORPS ANTI RNP/SM :

Tech ELISA sur automate ALEGRIA

Résultat ..... : 3,90 U/ml &lt; à 10

Conclusion ..... : Négative

## Interprétation

&lt; à 15 : Négatif

15 à 25 : Equivoque

&gt; à 25 : Positif

## ANTICORPS ANTI-ANTIGENES NUCLEAIRES SOLUBLES (ANTI-E.C.T.)

## ANTICORPS ANTI Jol :

Tech ELISA sur automate ALEGRIA

Résultat ..... : 7,20 U/ml &lt; à 10

Conclusion ..... : Négative

## Interprétation

&lt; à 15 : Négatif

15 à 25 : Equivoque

&gt; à 25 : Positif



INPE 063060990